

LA TOPONYMIE NAUTIQUE DES CÔTES BRETONNES.

Les noms d'îles, de rochers, de pointes, et des divers accidents de terrain des côtes bretonnes, constituent un domaine dont l'étude systématique reste à faire. Le sujet présente des difficultés spéciales, à cause des déformations de toutes sortes infligées à ces noms, d'où il résulte qu'une bonne partie d'entre eux demeure inintelligible. Mais beaucoup sont traduits en français, d'autres sont donnés sous une forme bretonne assez correcte, d'autres enfin sont constitués par un amalgame de breton et de français compréhensible aux personnes connaissant les deux langues, si bien qu'on ne manque pas de base solide pour essayer d'interpréter quelques-unes des formes dont le sens se dérobe tout d'abord. Mais les plus subtiles déductions ne vaudront jamais les vérifications faites sur place par un homme connaissant bien le breton et les mœurs des habitants de la côte. La présente étude repose uniquement sur l'examen des cartes, et de rares renseignements oraux recueillis au hasard des conversations.

I. — LE VOCABULAIRE DES CARTES.

Il est constitué principalement par des substantifs et des adjectifs.

A. — Substantifs. — Ils comprennent des noms génériques de rochers, des noms d'hommes, des noms d'animaux, domestiques ou sauvages, oiseaux, poissons, des noms de choses, et quelques noms abstraits. Nous les citerons avec l'orthographe des cartes, en ajoutant entre parenthèses, quand cela paraîtra nécessaire, l'orthographe du breton littéraire. La majuscule initiale signalera les formes figurant sur les cartes; la minuscule initiale servira pour les traductions et formes de comparaison.

NOMS GÉNÉRIQUES DE ROCHERS. — La roche ou le rocher se dit *Roh*, *Roc'h*, pl. *Rohou*, *Roho*, *Rohu*, *Rec'hier*, *Reier*; ou bien

Carrec, *Carec*, pl. *Caregui* (aujourd'hui *kerreg*); ou bien *Lec'h*, en Léon *Léac'h*, parfois déformé en *Léach* ou *Lerck*. Signalons dès maintenant que le groupe *c'h* donne lieu à d'innombrables cacographies. La roche basse se dit *Bas*, *Basse*, pl. *Bassou*; et *Qeyn*, *Caïn* (*kein*), « dos », dans la baie de Saint-Brieuc, où le mot *Lel*, pl. *Lello* possède aussi une valeur générique de sens voisin (1). Autour d'Ouessant se rencontre *Clocen*, *Clossen*, pl. *Clossinger*, *Clossenou*, qui doit signifier « rocher au niveau de l'eau », si l'on en juge d'après le sens continental de *klosenn*, « souche d'arbuste ». Au large du Morbihan, on relève *Bon*, *Bonen*, « borne ». Il est douteux que *Bar*, ou *Barre*, dans *Bar ar Bleiz* et *Barre du Cerf*, désigne le mascaret; on pensera plutôt à l'un des nombreux sens du breton *barr*, sans doute « sommet ». La grotte porte deux noms : *Kéo*, *Quéau*, *ar Héau*, *ar C'héo*, *ar Chéo*, et, à Ouessant, *Bougue*, pl. *Bouguiou*.

NOMS D'HOMMES. — Peu de rochers sont désignés par des noms propres d'hommes : *Carrec Jean Le Borgne*, *Carrec Yane ar Guen*. Les noms communs constituent la règle. Citons en français : *Les Deux Sœurs*, *Les Deux Frères*, *I. des Femmes*, *I. aux Dames*, *les Demoiselles*, *la Fille*, *Plateau des Fillettes*, *la Voleuse*, *Laronesse*, *Le (s) Voleur (s)*, *La Crépière*, *Les Tisserands*, *Les Charpentiers*, *Le Faucheur*, *Le Cordonnier*, *Le Pêcheur*, *La Pesqueresse* (pêcheuse), *La Ronflesse* (ogresse?), *Les Innocents*, *Le Valet*, *Les Lavandières*, *Les Moines*, *Les Couillons*, *Le Diable*. Et en breton : *Goémonhour*, « goémonier », auprès de Noirmoutier; *ar Héré*, pl. *ar Guéréon* (de *kere*), « le cordonnier »; *Er Palaire* (*paler*), « le bêcheur »; *ar Halvoret*, *ar Hélorète*, « les appelants »; *ar Bellec*, « le prêtre »; *an Eskob*, « l'évêque », et son féminin *Escobes*; *Leoneguettaer*, « pêcheur de lieus »; *Er Houalhérés*, « la lavandière »; *Ladron*, *Laedron*, *Laeron*, « voleurs »; *Laérés*, « voleuse »; *Zameguès*, sans doute « femme portant un fardeau » féminin d'un dérivé en *-ek* de *samm*, « faix ».

NOMS D'ANIMAUX. — Animaux terrestres : *Le Bœuf*, breton *Ejon*, *Ejen*, *Egen*; *Le Taureau*, b. *Taro*, *Tareau*; *La Vache*,

(1) C'est peut-être *ell*, pl. *ellou*, « ergot », précédé de l'article français.

b. *Bioc'h*, *Bioc*, pl. *Sout* (*saout*); *La Génisse*, b. *Onner*, van. *annoer*, pl. *Annoérezet*; *Le Veau*, b. *Lué*, pl. *Liou*; *Le Bouc*, b. *Bouc'h*; *La Chèvre*, b. *Gaor*, ar *C'haor*, ar *Hor*, pl. *Guéor*, *Guéveur*, *Gever*, *Gauret*, *Goret*; *Le Chevreau*, b. *Menn-Gaor*; *Le Mouton*; *La Brebis*; *L'Agneau*, b. *Oan*, pl. *Oaned*, *Ein*, *Aïn*; *Le Chevreuil*, b. *Yourc'h*, *Hiurc'h*, *Yurc'h*, *Youc'h*, *Youch*, *Yoch*, etc...; *Le Cerf*; *Le Cheval*, b. *Marc'h*; *La Jument*, b. ar *Gazec*, pl. ar *Guézec* (ar *c'hezeg*); *Les Poulains*; *L'Ane*, b. *Azen*; *L'Ours*; *Le Loup*, b. *Bleiz*; *La Louve*; *Le Louveteau*; *Les Renards*, b. *Lern*, *Lerne*; *Le Blaireau*, b. *Broc'h*, *Berroc'h*, *Bloc'h*, *Broc*; *Le Furet*; *Le Chien*, b. ar *C'hie*, ar *C'hy*, pl. ar *Conn* (*koun*); *Les Dogues*; *Le Chat*, b. ar *C'haz*, ar *Haz*; *Le Cochon*, b. en *Hoh*, ar *Tourc'h*; *La Truie*, b. ar *Vis*; *Le Pourceau*; *Le Lapin*; *Le Lièvre*; *Le Rat*; *La Souris*, b. *Logoden*, pl. *Logod*; *La Taupe*, b. *Go*, ar *Ho*; *Le Crapaud*; *La Grenouille*; *Le Coq*, b. *Quilloq*, *Coq*; *La Poule*, b. *Yar*; *Le Poulet*; *Le Jars*; *Les Poux*, b. *Laou*, pl. *Laouenou*.

NOMS D'OISEAUX. — *La Pie*, b. *Pig*, pl. *Pighed*, *Pigued*; *Le Corbeau*, b. *Bran*; *La Colombe*, b. *Coulm*, pl. *Coulmed*; *Le Goéland*, b. *Goélan*; *Le Hibou*, b. *Couen*; *La Corneille*; *La Perdrix*; *Le Rossignol*, b. vann. *Eos* (dans *Pointe de Léos*, pour *l'Eos*); *Les Oiseaux*.

NOMS DE POISSONS. — *L'Ormeau*, b. *Ourmél*, *Hourmell*; *Le Rouget*; *Le Lieu*, b. *Léonoc*, *Léonec*; *L'Oursin*; *La Dorade*; *La Moucle* (ou moule), b. *Meskl*; *La Vieille*, b. *Groah*; *Le Crabe*, b. *Crank*; *Le Congre*; *L'Araignée*. En breton seulement : *Sili*, *Siliou*, « anguilles »; *Grillet*, *Garillète*, « langoustes »; *Breizel*, pl. *Brili*, « maquereau »; *Eog*, « saumon »; *Coguès*, « grondin »; *Branic*, *Brennic*, « patelle »; *Moulec*, « mullet »; *Castroc*, *Castrec*, « petite vieille »; *Istr*, « huîtres »; *Lizen*, pl. *Lized*, « plie »; *Morgat*, « seiche »; *Er Houteliquet*, « les couteaux, ou solens ». Des noms comme *Charlezenned*, *Louédec*, pl. *Louédéquet*, *Morvezen*, *Scoeden* (cf. *skoédeg*, « torpille » en van.) ont toutes chances d'être des noms de poissons, bien que difficiles à identifier. D'autres poissons se dissimulent sous des noms d'animaux terrestres, parce qu'ils s'appellent *chiens de mer*, *chats de mer*, *lièvres*, *loups*, *cochons*, *chèvres de mer*, etc... Le marsouin s'appelle *Moroc'h*, « cochon de mer ». Il est probable que les marins, quand ils sont

en mer, et souvent à terre, omettent le préfixe *Mor-*, « ... de mer », dans les noms de poissons et d'oiseaux. *Ar Guisty*, « *Les Putains* », peut bien être *ar morc'histi*, « les chiennes de mer », nom d'un rocher tiré des poissons qui le hantent. La toponymie nautique des côtes bretonnes sera toujours hérissée de difficultés tant qu'on ne disposera pas d'un répertoire complet des noms d'oiseaux de mer, de poissons, de coquillages et de plantes marines, avec leurs variantes dialectales.

NOMS DE PLANTES. — Le chêne, b. *Dervenne*; *Le Figuier*; *Le Pommier*; la pomme, b. *Aval*; la poire, b. *Piren*; le coudrier, b. *Kelwezen*; *Les Genêts*, b. *Balan*; *Le Seigle*, b. *Segal*; le blé, b. *Guinis*; *La Graine de Lin*; *La Fève*; *L'Oignon*; l'ail, b. *Quignen*; la fraise, b. *Civien (sivienn)*; *La Fougère*, b. *Raden*; la bruyère, b. *Bruc*; le goémon, b. *Bizin*, *Bichin*.

NOMS DE CHOSES. — *L'Aiguille*; le clou, b. *an tach* (traduit par *La Tache*); l'os, *Ascoun (askorn)*; *Les Epées*; *Les Cognées*; *Le Fuseau*, b. *Ar Versit (ar werzid)*; *Le Chandelier*; l'échalaś, b. *Pen Paluc'h*, *Palluène (paluc'henn)*; *La Fourche*, b. *Forc'h*; la pince, b. *Turkès*; *Le Rateau*; les maillets, b. *Mailhou*; *L'Aviron*; *Le Peigne*, b. *Crip (krib)*; *Les Ongles*; *La Barrière*, b. *Barnou* (de *barennou*); le piège, b. *Gripet*; *La Chaîne*, b. *Chaden*; la grande chaîne, b. *Raoumeur*; *L'Echelle*, b. *Skeul*, *Skèle*; les étagères, b. *Staliou*; *Le Bouton*; le coussin, b. *an dorchenn* (traduit par *La Torche*); *Le Siège*, *La Siège*, b. *Ar Gador*, « la chaise »; *La Selle*, b. *dibr*, dont un dérivé doit se trouver dans *Les Dibrayers*, « rochers en forme de selle » (pour *dibreier*, pl. de *dibrek*); *Le Coffre*; la huche, b. *Arc'h*; *La Gamelle*; l'écuelle, b. *Chudel* (variante de *skudel*); le petit plat, b. *Pladic*; *Les Galettes*; les galettiens, b. *Piliquet*; *Les Trépieds*, b. *Trebechou*, *Tremechou*, *Trebeyou*, *Trebejou*; *Le Pot de Fer*; la mine de fer, b. *Toull Houarn* (ou *toull louarn*, « tanière de renard »?); *Le Pot* ou *La Potée de Beurre*; la pelote, b. *Pellen*; les paniers, b. *Panirou*; *Le Chapeau*, b. *Toc*; *Le Bonnet*; *Les Barils*, b. *Barilhou*; le trésor, b. *Tresol*; *Le Perron*, b. *Menk*; le dolmen, b. *Andolven (an daol vaen)*; la vanne, b. *Ranvel*; le perchoir, b. *ar Glute*; *Le Colombier*; *Le Four*, b. *Forn*; *Les Cheminées*; *Les Réchauds*;

la forge, b. *Govelle*; les ponts, b. vann. *Pondeu*; *La Chambre*; les jardins, b. *Liorzo*, *Chardinou*; *Le Tas de Fumier*, b. *Bernteil*; l'œuf, b. *Men Wi*, i. e. « la pierre-œuf »; le fardeau, b. *Sam* (dans *Sam Holen*, « charge de sel »); *La Boussole*; *L'Astrolabe*; l'autel, b. *Auter*; *Le Paradis*; le trou d'enfer, b. *Poulliverre* (*poull ifern*); *L'Enfer*.

NOMS ABSTRAITS. — *Le Rocher de la Confiance*; *Carrec ar Morhediou* « le rocher des inquiétudes »; *Carrec Studi*, « le rocher de l'étude »; *Inès Bouguioulas*, « l'île aux grottes du meurtre? » (1); *Bougue arvez*, « la grotte de la honte? » La *R. Dléou*, ou « roche des devoirs », peut rappeler la perception de certains droits de douane. La *R. Léou* peut rappeler les « serments » qu'elle incite à faire, à moins qu'il ne s'agisse d'une variante de *Liou*, « veaux ». La *B. Lazaranne* (*laza a ran*), ou basse « je tue », est un nom unique du point de vue morphologique.

B. — Adjectifs. — La plupart indiquent la taille, la couleur, la situation, la forme, etc... *Bras*, *Meur*, « Grand »; *Bihan*, *Bian*, « Petit »; *Cren* (*krenn*), « moyen »; *Hir*, *Ir*, « Long »; *Ledan*, « large »; *Pel*, *Pella*, « lointain »; *Tost*, *Tosta*, *Nessa*, « proche »; *Creiz*, « du milieu »; *Noaz*, « nu »; *Moal*, « chauve »; *Cras*, « desséché »; *Séah*, « sec »; *Matt*, « bon »; *Fall* « mauvais »; *Garo*, *Garro*, *Garrau*, « méchant »; *Toull*, *Cleuse*, « percé »; *Crom*, *Croum*, « courbé »; *Doun*, *Dône*, « profond »; *Kuz*, « caché »; *Cosket*, « endormi »; *Cos*, « vieux »; *Névès*, « nouveau »; *Guen*, « blanc »; *Du*, *Dhu*, « Noir »; *Louet* « gris », « Moisi »; *Ruz* « rouge »; *Glas*, *Glass*, « Vert »; *Melen*, « Jaune »; *Rousse*; *Farau*, « coquet »; *Caer*, *Caezr*, et peut-être *Caher*, « beau »; *Sonne*, « à pic »; *Bégoc*, *Bégock*, « Pointu »; *Dentoc(k)*, « Dentelé », « dentu »; *Forhok*, *Forc'hec*, *Forhec*, *Forec* (et *Force* par fausse lecture), « Fourchu »; *Gaouloc*, de même sens; *Bilioc*, « plein de galets »; *Lem*, « Aigu »; *Quével* (de *gevell*), « Jumelles ».

Parmi les adjectifs français, ou apparemment tels, pour lesquels il n'a pas été relevé d'équivalent breton, signalons : *Glissante*, *Pendante*, *Durante*, *Mouillée*, *Foirouze*, *Merdouze*,

(1) Ou « l'île aux grottes vertes », si *las*, pour *c'hlas*, est une mutation de *glas*, « vert ».

Rognouze, Teignouse, Sournoise. En voici d'autres dont la traduction française ne se rencontre guère : *Stérec*, « en forme d'étoile »; *Cribec, Cribinoc* et sans doute *Grebineu, Gremineu*, « en forme de peigne » (1); *Glinec*, « en forme de genou »; *Kainec*, « en forme de dos »; *Reorok*, « en forme de derrière »; *Golc'hedec*, « en forme de couette »; *Bauzec*, « semblable au creux des deux mains réunies »; *Coumoudoc*, « compartimenté »; *Daoubennec*, « à deux têtes »; *Drainec, Spernec*, « épineux »; *Goallock, Gouelloc, Guiautec, Viodec*, « herbu »; *Radenec* « couvert de fougère »; *Bichinec, Bizinec*, « couvert de goémon »; *Corvec*, « corpulent »; *Quisidi (kizidik)* « chatouilleux »; *Truisus (truezus)*, « pitoyable »; *Guaderaous*, « sangsue », littéralement « saigneuse »; *Losquet, Losquette*, « brûlé? ».

D'assez nombreux adjectifs en *-oc, -ec*, sont formés sur le pluriel d'un nom de poisson ou d'oiseau, et qualifient un rocher fréquenté par cet animal : *Lizedoc*, de *lized*, « lieux »; *Brilimec*, sans doute de *brili (brezili)*, « maquereaux »; *Lernec*, de *lern*, « renards »; *Piguedec* de *piged*, « pies »; *Goulmedec*, de *goulmed*, « colombes ». D'autres se forment sur le singulier : *Brezelec* de *brezel*, « maquereau »; *Goelanec* de *goelan* « goéland »; *Branec*, de *bran*, « corbeau »; *Ourmelec*, de *ourmel*, « ormeau ». *Morguevreuse* doit être un adjectif en *-us* à finale francisée en *-euse*, formé sur *morgevr*, pl. de *morgaor* ou *morc'haor* « chèvre de mer, écrevisse »; le singulier *Morhavre* est attesté. Les adj. en *-us* sont rares; citons encore *Melus*, de *mel*, « miel »; *Douarmeurus*, au sens énigmatique, tiré de *douar meur*, « grande terre ».

C. — Formes archaïques. — Quelques formes présentent un intérêt linguistique particulier. Dans *Brazvein* « les grosses pierres », contrairement à l'usage actuel, l'adjectif précède le nom. Dans *An Try Mein*, « *Les Trois Pierres* », *An Tri Barou* « les trois sommets », le nom est au pluriel après un adjectif numéral cardinal; dans la langue actuelle, il demeure au singulier. « Dix-huit » se dit aujourd'hui *triouec'h* ou *triwac'h*; de vieux dictionnaires mentionnent aussi *eizdek*; on relève une *R. Esdec*

(1) Au mot *crib*, « peigne », le *Catholicon* signale aussi *cribin*, « instrument à nettoyer le lin ».

près d'Ouessant et, près des Glénans un autre rocher qui porte le nom de *Triwac'h*. De *karreg*, pl. *kerreg*, un ancien pluriel *Caregui* est attesté sur les côtes du Bas-Léon. De *bugel*, pl. *bugale*, « enfant, berger » un pluriel *Bugalez* se rencontre sur la côte trégorroise; dans la langue parlée, le *z* final est tombé partout, sauf à Ouessant. Enfin *Biliva*, « champ de galets », à Santec, fournit un exemple unique de désinence en *-va*.

II. — FORMES FAUTIVES OU OBSCURES.

FAUTES DE LECTURE. — L'une des plus fréquentes consiste à confondre un *c* avec un *e*. D'où *Radance* a côté de *Radanec* et *Radenec*, *Balance* a côté de *Balanec*, *Force* à côté de *Forec* et *For'hec*, *Morbie* pour *Morbic*, etc... *Trépières* est sans doute une variante fautive de *Crépières*. Un double *n* a dû être pris pour *m* dans *Annomer*, pour *ann onner*, « la génisse ». *Duslen* serait pour *dluzenn*, « truite », nom possible d'un poisson de mer; et *Tendoc* pour *Dentoc*, « dentu ».

AGGLUTINATION DE L'ARTICLE ET FAITS CONNEXES. — *Nambliou* pour *an ambliou*, variante de *ambriou*, « bandes de terres jetées par la charrue »; *Les Ninkinou* pour *an hinkinou*, « les fers de fuseau »; *Nividic* pour *an ividic*, « la tempe »; *Nein* pour *an ein*, « les agneaux »; *Noan* pour *an oan*, « l'agneau »; *An Nero* pour *an ero*, « le sillon »; *En Not* pour *en ot*, « le rivage »; *En Noh* pour *en hoh*, « le cochon »; *Nonnerven* pour *an onner wenn*, « la génisse blanche »; *Norven* peut-être pour *an nor ven* « la porte blanche ». *Men Arouet* pour *Men ar Roue*, « la pierre du roi »; *Aremen* pour *Ar Men*, « la pierre » (il y a *Le Grand Armen* et *Le Petit Armen*); *Allou*, sans doute pour *al liou*, « les veaux »; *Léjon*, pour *L'Ejon*, est une demi-traduction de *an ejon*, « le bœuf »; *Le Grand Léjon* et *Le Petit Léjon* sont situés au Nord de la baie de Saint-Brieuc.

On a vu un article français dans *La Herès*, en breton *lac'herez*, prononciation courante de *lazerez*, « tueuse », à moins qu'il ne s'agisse de *Laerez*, « voleuse »; et dans *La Ninon*, pour *Lann hinon*, « lieu serein ». Par réaction contre des fautes de ce genre, on aura supprimé l'*l* initial dans *Ost-Pic*, ou *Hospic* selon des

cartes plus anciennes, sans doute pour *Lost-Pig*, « queue de pie », toponyme comparable à *Lost-Logot*, « queue de souris », et au modèle breton de *Queue des Rats*.

Une fausse coupe d'un autre genre se rencontre dans *Laon Egen*, sans doute pour *Laonegen* (*leonegenn*), variante de *leoneg*, « lieu », formée par l'addition de la désinence singulative *-enn*. Mais *ejen*, « bœuf », se rencontre aussi avec la graphie *Egen*, indice, entre beaucoup d'autres, des confusions que peut engendrer la valeur différente des lettres dans les deux langues.

LE PROBLÈME DU C'H. — Le breton possède deux spirantes vélares; la première, sonore, correspond à la mutation du *g*, ainsi dans *ar c'had*, « le lièvre »; la seconde, sourde, correspond à la mutation du *k* en Bas-Léon, ainsi dans *ar c'hi*, « le chien »; mais le *c'h* sourd du Léon après l'article correspond généralement à un *c'h* sonore dans les autres dialectes. Les deux s'orthographient de la même façon, *h* en vannetais, et *c'h* dans les autres dialectes depuis le xvii^e siècle. Le moyen-breton les écrivait *ch*, qui fut plus tard modifié en *c'h* pour éviter la confusion avec les *ch* des emprunts français.

Assez souvent dans nos cartes, les mutations ne sont pas marquées : *ar Crank*, « le crabe »; *ar Conn*, « les chiens », pour *ar c'hrank*, *ar c'houn*. Parfois le *c'h* sonore ne laisse aucune trace dans la graphie : *Ar Eveleguen*, où l'on reconnaît un élément *keveleg*, « bécasse »; *Les Verrès*, traduisant *ar Werc'hez*, « la Vierge »; *Forec* pour *forc'hek*, « fourchu ». L'apostrophe est fréquemment omise dans le groupe *ch* : *ar Chéo*, à côté de *ar C'héo*, *ar Héau*, *Le Kéo*, « la grotte »; la *Pointe de Bréhec* (*brec'hek*, « qui a des bras ») de la carte d'Etat-Major devient la *Pointe de Bréhec* sur les cartes marines.

Les *c'h* bretons ressemblant un peu aux différentes variétés de l'*r* vélaire français, on s'explique, non seulement qu'un *c'h* ait été omis après *r* (cf. *Verrès*, *Forec*), mais aussi qu'on ait pu le noter par *r* à l'initiale : *Basse (et Fort) de Riberen*, pour *B. er Hibéren*, de *Kiberen*, nom breton de Quiberon; de même sans doute *Le Rolay*, à côté de *Ar Heulé*, « le taureau », de *kole*, localement *keulé*. Ailleurs, c'est l'*r* qu'on ajoute ou qu'on supprime

au contact du *c'h* : *Créarc'h* pour *Creac'h*, « hauteur »; *Youc'h* à côté de *Yourc'h*, « chevreuil »; *Lerck*, pour *Lerc'h*, à côté de *Lec'h*, *Leac'h*, « pierre ».

Un *h* notant *c'h* a été lu comme un *k* dans *Forkok*, « fourchu », à moins que ce ne soit *Forc'hok* qu'on ait dicté en prononçant *Forkok*. Cette faute, et quelques autres de ce genre, laisseraient croire que, au moment de reporter les noms sur une carte, les toponymes comportant un *c'h* ont été lus par un employé qui articulait ce *c'h* comme une occlusive, et dictés par lui à un autre employé qui les transcrivait en se basant sur la prononciation de son collègue, d'où les graphies *g*, *c*, *k*, *ck*. Ainsi s'expliqueraient *Morog* à côté de *Moroc'h*, « cochon de mer, marsouin »; *Broc* à côté de *Broc'h*, « blaireau »; *Mog* pour *moc'h*, « cochons »; *Bioc* pour *Bioc'h*, « vache ». Quant à *Goaltoc'h* à côté de *Goallock*, *Goueltoc*, « herbu », il serait né d'une fausse réaction contre les fautes précédentes, fréquentes dans les anciennes cartes (cf. *Penmarck* pour *Penmarc'h*), ou simplement d'une correction erronée de *Goallock*.

Notons enfin que le *c'h*, inconnu du vannetais littéraire, s'est introduit en plus d'un nom vannetais. *Bas an Tréac'h*, ce n'est pas la « basse de la victoire », ce qui serait le sens en léonais, mais *B. en Tréh*, « la basse du sable, de la grève », qu'on appellerait *B. an Trez* ou *an Treaz* dans les autres dialectes. Ce mot *treh*, anciennement *traez*, du latin *tractus*, « rivage », est traduit par *Traict*, *Trait* aux environs du Croisic et de Saint-Nazaire.

FAUSSES TRADUCTIONS ET DEMI-TRADUCTIONS. — Nous avons déjà cité *La Tache* pour « le clou », b. *tach* (qui est d'ailleurs emprunté à l'ancien français); *La Torche* pour « le coussin », b. *an dorchenn* (*torchenn* sans la mutation). Des cartes du xvii^e siècle portent *Ile des Saints* pour *Ile de Sein*. *Le Compère*, c'est sans doute « le confluent », b. *komper*, *kemper*. *La Roche Pendue* a bien des chances de n'être qu'une « roche à tête noire », *roc'h penn du*, s'opposant aux nombreuses *R. Penven* ou roches « à tête blanche ». Il n'est pas impossible que *La Pendante* ne soit, elle aussi, autre chose qu'un « bout de dent », *penn dant*; cepen-

dant, une roche pendante nous étonne moins qu'une roche pendue.

Très nombreuses sont les demi-traductions où l'article seul est traduit. Ainsi *Les Roho*, « les roches » (il y a aussi *Les Roches du Roho*); *La Govelle*, « la forge »; *Le Lué*, « le veau ». La traduction même de l'article donne lieu à de nombreux contresens : *Anse du Motenno*, pour « anse des buttes »; *Les Verrès*, pour « la Vierge », b. ar *Werc'hez*; *Les Hors*, probablement « la chèvre », b. ar *c'haor*, ar *c'hor*. Les deux derniers exemples montrent qu'un article français peut être suivi d'une mutation provoquée par l'article breton qu'il remplace. Ainsi encore dans *Le Grand* et *Le Petit Harnic*, en face du *Grand* et du *Petit Carn* : *Harnic* est le diminutif de *Carn* (*karn*, ar *c'harn*), « sabot de cheval ». *L'Anse du Moulin de Harpon* ne doit pas nous faire penser à un harpon, mais à un « pont à charrette », en breton *karr-bont*, et, avec la mutation, ar *c'harr-bont*. *Le Carpont* est un nom de village. Mais un entassement de rochers ressemblant à un pont peut porter ce nom, d'où *Karboucho* pour *karr-boncho*, et *Ar C'hal Bonchou* pour ar *c'harr-bonchou*.

TOPONYMES BRETONS DE HAUTE-BRETAGNE. — Ce n'est pas le moindre intérêt des formes incorrectes relevées en Basse-Bretagne que de fournir une base sûre pour l'interprétation de beaucoup de toponymes bretons, très déformés, que l'on rencontre en Haute-Bretagne, ou plus exactement des îles anglo-normandes à Noirmoutier. Ce qui n'exclut pas une part d'hypothèse dans les interprétations ici proposées.

Dans les îles anglo-normandes abondent les noms en *-ou*, *-o*, sans doute des pluriels bretons : *Ecréhou*, *Etachou*, *Burhou*, *Lihou*, *Iethou*, *Brecqhou*, *Rocco*. *L'Etachou* pourrait bien être pour *Les Tachou*, i. e. « les clous ». *Les Ecréhou* serait une correction de *L'Ecréhou* pour *Les Créhou*, pl. de *krec'h*, « sommet ». *Lihou* équivaldrait à *Liou*, « veaux », et (*La*) *Rocco* à *Roho*, « roches ». *L'île Brecqhou* serait « l'île aux bras », synonyme de *I. Stérec*, « l'île en étoile », et rappelant la *Pointe Bréhec*, ou « Pointe aux bras ». On reconnaîtrait dans *Les Carniquets* un pluriel de *Carnic*, si fréquent en Basse-Bretagne.

Sur la côte septentrionale de la Haute-Bretagne, on remarque des toponymes commençant par l'article breton *ar, er* : *Armelent* (*ar melen*), « la jaune »; *Armoteaux* (*ar maoto*), « les moutons »; *Erquy*, « le chien » (cf. *Ar C'hy*, pl. *Ar Conn* en Basse-Bretagne). Dans *L'Arganon*, l'article français s'ajoute à l'article breton, comme dans le nom de famille léonais *Lannuzel*, pour *L'ann uzel*, « le haut »; il s'agirait d'une « roche de l'embouchure », *roc'h ar genou*, qui aurait ensuite donné son nom à la rivière de l'*Arguenon*. Dans le golfe du Morbihan, une roche située à l'embouchure d'une rivière s'appelle *Le Guéneau*, sans doute d'après l'expression bretonne *roh er geno*, où l'article a été mal traduit, comme dans le nom de famille *Le Couëdic*, d'après une expression comme *Yann er Houëdic*, « Jean du Bosquet ».

Ailleurs, l'article seul est traduit, comme en Basse-Bretagne : *Le Toc*, « le chapeau »; *Léjon* pour *L'Ejon*, « le bœuf »; *Le Lué*, « le veau »; *La Hatte*, « le lièvre », b. *ar c'had*, de *gad*, qui est féminin; *Pointe du Hoc*, ou « du coq », b. *ar c'hok*; *Le Groum*, « la voutée », mutation de *kroumm* après un substantif féminin; *Les Haurets*, « les chèvres », variante du breton *Ar Gauret*, mais avec la mutation du singulier *Ar C'haor*, ce qui n'est pas rare; *Les Hors*, sans doute pour *Ar C'haor*, *Ar Hor*; *La Horaine*, b. *ar c'haoren*, même mot que le précédent, avec la désinence singulative *-enn* (cf. en vannetais, *davadenn*, « brebis », pour *danvad*); *Le Blot*, « le doux », mot formant contraste avec *garo*, « méchant », qui qualifie tant de rochers et de pointes. *Le Grand* et *Le Petit Bey* font penser au breton *bez, be*, « tombeau »; il existe aussi une *Pointe du Bé* en face de Pornichet.

Le Cap Fréhel, ou *Cap de Fréhel* selon une carte du xvii^e siècle, ce doit être « le cap des fourches », en b. *beg ar frec'hel*, où *frec'her*, un des pluriels de *forc'h*, a subi une dissimilation très commune (cf. *kerniel* pour *kernier*, « cornes »; *gelper* ou *gervel* pour *gelvel*, « appeler »). *La Roche au Guin*, où l'on reconnaîtra *gwin*, « vin », est cousine germaine d'une certaine *Pierre à l'Eau de Vie*, qui doit être un souvenir de la contrebande sur les côtes du Bas-Léon. Citons encore *Rohinet*, « le rocher aux Oiseaux », et *Rohein*, « le rocher aux Agneaux ».

Au nord de Cancale, la *Pointe de Chatry* sépare l'*Anse de Port-Mer*, au nord, et l'*Anse de Port-Picain*, au sud. Nous traduirons : « anse du grand port », *porz meur*, et « anse du petit port », *porz bihan*, le *p* de *Picain* résultant d'une mutation due au *z* final de *porz*, et le *c* pour *h* indiquant une forme archaïque, comme dans *Rocco* pour *Roho*.

* * *

La présente étude a été provoquée par l'annonce d'une prochaine révision des cartes marines de la Bretagne, révision qui sera précédée d'enquêtes sur les noms que les marins-pêcheurs de nos côtes donnent aux rochers qu'ils fréquentent. Ces enquêtes permettront de rectifier bien des formes incorrectes ou incompréhensibles.

Sera-t-il possible de faire sur les cartes toutes les corrections que souhaiterait un linguiste? Il est permis d'en douter. Le phare des *Héaux* deviendra-t-il *An Hern*, « les fers », parce que tel est le nom que portent dans le pays les rochers sur lesquels il est bâti, ou *La Grotte*, parce que tel est le sens le plus vraisemblable de *Les Héaux*? On gardera évidemment *Les Héaux*, parce qu'aucune hésitation ne serait tolérable sur le nom d'un phare.

Lorsque la carte n'en serait pas trop chargée, on souhaiterait l'extension du principe du double ou triple nom, pratiqué par certaines cartes françaises et étrangères. De bons ouvrages de géographie parlent de la *Pointe du Coussin* ou de *Beg an Dorchenn*, en mentionnant simplement au passage, et une fois pour toutes, qu'il s'agit de la *Pointe de la Torche*. Ce dernier contre-sens est, comme on le sait, à l'origine d'une « légende sinistre, celle des naufrageurs appelant par leurs *torches* allumées les navires en détresse sur les rochers où ils se brisaient ».

Ce qu'on est en droit d'espérer des nouvelles cartes, c'est au moins une orthographe plus rationnelle, qui ne permette plus d'hésiter sur l'identité ou la prononciation d'un mot, sur la valeur d'un *g*, d'un groupe *ch*, qui supprime les fautes de lecture, les fausses coupes de mots, et les mauvaises traductions dans la

mesure où une trop longue tradition ne les a pas rendues irréparables.

Le travail sera dirigé par l'ingénieur-général Dyèvre, qui connaît parfaitement le breton, et qui a demandé la collaboration de toutes les compétences à même de l'aider. Sa personnalité est une garantie que le travail sera exécuté avec toute l'attention désirable, et qu'aucun des résultats des enquêtes effectuées ne sera perdu pour les linguistes.

Le but de la présente étude était d'évoquer quelques-uns des problèmes que ne manqueront pas de soulever ces enquêtes.

F. FALC'HUN.